

Royaume de Belgique

Province du Hainaut

Arrondissement de Mouscron



Ville de Comines-Warneton

CONSEIL COMMUNAL DU 20.01.2020

Rapport à l'attention de Madame la Bourgmestre, de Mesdames et Messieurs les Échevins et Conseillers Communaux.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09.12.2019. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 09.12.2019 tel qu'il a été rédigé par le Secrétaire.

2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17.12.2019. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 17.12.2019 tel qu'il a été rédigé par le Secrétaire.

3. Église Protestante de Comines-Warneton. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2019. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification budgétaire n°1 de l'Église Protestante de Comines-Warneton pour l'exercice 2019 aux chiffres suivants :

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la précédente modification	33.020,65 €	33.020,65 €	0,00 €
Majoration ou diminution des crédits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Nouveau résultat	33.020,65 €	33.020,65 €	0,00 €

4. Église Protestante de Comines-Warneton. Budget pour l'année 2020. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'Église Protestante de Comines-Warneton pour l'exercice 2020 aux chiffres suivants :

	Montant initial	Montant corrigé, le cas échéant
Recettes ordinaires	11.959,83 €	11.959,83 €
Recettes extraordinaires (excédent présumé)	1.179,58 €	1.179,58 €
Total des recettes	13.139,41 €	13.139,41 €
Dépenses ordinaires (chapitre I)	3.276,95 €	3.276,95 €
Dépenses ordinaires (chapitre II)	9.862,46 €	9.862,46 €
Dépenses extraordinaires	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	13.139,41 €	13.139,41 €
Balance générale recettes-dépenses	0,00 €	0,00 €

5. Redevances communales. Redevance relative à la délivrance des sacs-poubelle pour l'enlèvement des immondices. Modification.

Il est proposé au Conseil de modifier, pour l'exercice 2020, le montant de la redevance pour la délivrance du sac-poubelle destiné aux P.M.C..

Celle-ci est fixé 0,15 € / pièce au lieu des 0,125 € initialement prévus.

Madame la Présidente précise que cette augmentation de redevance, imposée par FOST PLUS (le rouleau de 20 sacs P.M.C. passant de 2,50 € à 3 €), est identique dans toute la Belgique et qu'il est donc obligatoire de s'aligner sur ce prix.

6. A.S.B.L. « LA SOURCE » du Bizet. Demande d'un subside communal annuel de fonctionnement de 10.000,00 €uros. Examen. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- d'octroyer, à partir de l'exercice 2020, à l'A.S.B.L. « LA SOURCE » du Bizet, un subside communal annuel de fonctionnement de 10.000,00 €uros ;
- de prévoir cette nouvelle dépense, à partir de l'exercice 2020, au budget communal, par le biais de la première modification budgétaire ;
- d'imposer à cette A.S.B.L. qu'elle affecte exclusivement cette subvention communale annuelle de fonctionnement à la couverture des dépenses inhérentes à son projet post-hébergement ;
- de subordonner la liquidation de ce subside ordinaire à l'approbation définitive des crédits nécessaires inscrits en modification budgétaire ordinaire n°1 de 2020 et aux budgets suivants.

En sa séance du 03.12.2019, la Commission Communale des Finances a marqué un avis favorable sur cette demande.

7. Plan d'Investissement Communal (P.I.C.) 2019-2021. Modifications. Arrêt. Décision.

Il est proposé au Conseil, suite aux remarques émises par les services du S.P.W., de modifier le Plan d'Investissement Communal (P.I.C.) 2019-2021 comme suit :

N°	Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux (en ce compris les frais d'étude)	Estimation des interventions extérieures		Estimation des montants à prendre en compte dans le plan d'investissement	Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux	Estimation de l'intervention régionale (DGO1)
			SPGE	autres intervenants			
1	Infrastructure - Aménagement intérieur et extérieur sur le site du dépôt communal à Warneton	3.052.225,00	/	/	3.052.225,00	1.220.890,00	1.831.335,00
3	Voirie - Pose d'un revêtement hydrocarboné: Rue de la Howarderie, Rue de la Warnave, Rue du Gheer	149.808,64	/	/	149.808,64	59.923,46	89.885,18

4	Voirie - Pose d'un enduisage: Rue du Gheer, Chemin du Bon Coin, Chemin Duhem, Rue du Petit Pont, Bas-Chemin, Cornet d'en Haut, Busschemers, Place de l'Abbaye, Sentier de la Planche, Rue de la Warnave, Impasse des 2 Ponts, Impasse Notre-Dame	200.444,97	/	/	200.444,97	80.177,99	120.266,98
5	Réfection de la rue du Corbeau	100.000,00	/	/	100.000,00	40.000,00	60.000,00
6	Egouttage Rue du Cimetière	718.000,00	718.000,00	/	/	/	/
7	Voirie Rue du Cimetière	319.786,88	/	/	319.786,88	127.914,75	191.872,13
	TOTAUX	4.540.265,49	718.000,00	/	3.502.478,61	1.400.991,45	2.101.487,16

8. Intercommunale Ipalle. Service d'Appui aux Communes. Échange d'informations relatives aux réseaux d'égouttage communaux. Appel à cotisation. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver l'appel à cotisation annuel proposé par l'Intercommunale IPALLE pour l'organisation d'un service concernant l'échange d'informations relatives aux réseaux d'égouttage communaux.

Ce montant est estimé par l'Intercommunale Ipalle à 8.959,25 € H.T.V.A..

Ces prestations peuvent être pris en charge via le droit de tirage dont la Ville dispose auprès de cette Intercommunale ou, à défaut de moyens suffisants, être inscrits au budget communal. Pour information, le solde du droit de tirage de la Ville au 27.12.2019 s'élevait à 39.474,82 €.

9. Projet d'accueil extra-scolaire. Proposition de programme de Coordination Locale pour l'Enfance. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver la proposition de programme de Coordination Locale pour l'Enfance de l'accueil extra-scolaire.

10. Installation au sol de 344 panneaux photovoltaïques sur des parcelles situées sur le complexe sportif de Comines. Convention constitutive d'un droit de superficie au profit de l'Intercommunale I.E.G.. Approbation. Délégation. Décision.

Il est proposé au Conseil, dans le cadre du projet d'installation au sol de 344 panneaux photovoltaïques par l'Intercommunale I.E.G. sur les terrains communaux situés sur le site du complexe sportif à Comines (terrains situés entre le canal Comines-Ypres, les terrains d'athlétisme et le terrain de pétanque) :

- d'approuver les termes de la convention constitutive d'un droit de superficie au profit de l'Intercommunale I.E.G. et le projet d'acte élaboré à cet effet par l'étude des Notaires LELEU-VANSTAEN ;

- de donner délégation à Madame la Bourgmestre et à Monsieur le Directeur Général – ou à leur remplaçant respectif – afin de signer la convention au nom de la Ville.

11. Environnement/Urbanisme/Voirie. Inventaire des voiries communales dites « chemins » à l'atlas. Courriers aux riverains. Communication.

Il est proposé au Conseil de prendre acte qu'un courrier sera envoyé aux propriétaires des parcelles voisines des chemins qui n'ont pas été entre temps transformés en voiries asphaltées (terrains communaux sur lesquels une emprise a parfois été reprise à tort par les riverains) leur rappelant l'existence du (des) chemin(s) concerné(s) ainsi que la largeur de celui-ci à l'atlas au niveau de leur parcelle et que des réunions citoyennes seront organisées courant février-mars pour faire le point avec les riverains sur ces chemins.